L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 15 OCTOBRE 1885.

Ventes de Propriétés Foncières

—POUR—

TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut.—Paroisse d'Orléans, Septième District.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Passage St-Antoine, dans le deuxième district de cette ville, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires à partir de onze heures du matin, SAMEDI, le 24ème jour de Novembre, 1885, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane, et à la paroisse d'Orléans, ainsi que le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1884, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre de l'année où lesdites taxes étaient dues, à raison de 1 pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms desdits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de ladite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

BRIGHT, GEO. L.—
Taxe de 1884, montant à.....$168 00
Un morceau de terre, avec améliorations, sur le côteau de la Métairie dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme le Lot No. 6 bornant les rues Gentilly, Cambronne, Cybele et Septième, mesurant 2000 pieds à pouces sur la rue Northline, 1299 sur Hauser Bros. 800 pieds sur le chemin coquille de la Nouvelle-Orléans, et 1016 pieds 1 pouce et 9 lignes sur la rue Last.

BRADY, JAMES—
Taxe de 1884, montant à.....$23 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme Nos. 241, borné par les rues Jefferson, Cambronne, Cybele et Septième, mesurant 25 pieds sur 300 pieds.

BOREE, ETIENNE.
Taxe de 1884, montant à.....$1 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Cambronne, Jefferson, Nelson et Dixième, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'îlet Nos. 341.

BRINGIER, NATHAN—
Taxe de 1884, montant à.....$1 20
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Marie, Cohn et Huitième, désignés comme lots Nos. 13 à 16 de l'îlet No. 262, mesurant 120 pieds de front sur la rue Huitième sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 18 formant l'encoignure des rues Huitième et Marie.

BALZ MRS MADELINE—
Taxe de 1884, montant à.....$2 10
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dublin, Madison, Barthe et Troisième, désigné comme lot No. 25 de l'îlet No. 109, mesurant 30 pieds de face à la rue Barthe sur une profondeur de 150 pieds.

BRINTON, ALEX. H.—
Taxe de 1884, montant à.....$4 80
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dublin, l'avenue Carollton, les rues Zimple et Troisième, désignés comme lots Nos. 12, 13, 14, et 15 de l'îlet 119; les lots Nos. 12 et 13 mesurant 60 pieds de face à la rue Zimple sur 150 pieds de profondeur; le lot No. 14 formé l'encoignure de l'avenue Carrollton et de la rue Zimple et mesure 30 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 115 pieds de profondeur; le lot No 15 mesure 30 pieds de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur de 115 pieds.

BACAS, J. A.—
Taxe de 1884, montant à.....$3 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Adams, Hillary, Deuxième et Barthe, désignés comme lots Nos. 3 et 10 de l'îlet No. 120, mesurant 60 pieds de face à la rue Barthe sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 5 formant l'encoignure des rues Barthe et Hillary.

BEMMET, JAMES—
Taxe de 1884, montant à.....$1 50
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Adams, Hillary, Deuxième et Barthe, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 103, mesurant 30 pieds de face à la rue Barthe sur 120 pieds de profondeur.

BOULIGNY, MRS EDMUND—
Taxe de 1884, montant à.....45c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dublin, Clinton, Neal et Esther, désigné comme lot No 17 de l'îlet No. 26, mesurant 30 pieds de face à la rue Wall sur 142 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur.

BURECK GOTLIEB—
Taxe de 1884, montant à.....$1 92
Plusieurs portions de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Leon due, Levée, Monroe et la fleuve Mississipi, désignées comme lots Nos. 73 à 76 en partie du lot No. 74 de l'îlet No 3; le lot No. 73 formant l'encoignure des rues Levée et Monroe, mesurant 75 pieds de face à la rue Levée sur 87 pieds de profondeur; le lots Nos 74 à 76 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Levée sur 100 pieds de profondeur; la partie des lots Nos 87 à 94 faisant face à la rue Monroe.

BETTS NICHOLAS—
Taxe de 1884, montant à.....$3 60
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Upper Line, Maria, Levee et fleuve Mississipi, désignés comme lots Nos. 44 à 48 de l'îlet No. 1, mesurant chacun 24 pieds de face à la rue Maria sur 150 pieds de profondeur.

COLLINS SUG. A. S.—
Taxe de 1884 montant à.....$2 16
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'îlet No. 290, borné par les rues Madie et Cambronne, Cypréa et Neuvième, mesurant 30 pieds sur 300 pieds.

CLARKE, MLLE R. A.—
Taxe 1884, montant à.....$2 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'îlet No 241, borné par les rues Jefferson, Cambronne, Cybele et Septième, mesurant 300 pieds sur 300 pieds.

CLARKE MLLE B. A.—
Taxe de 1884, montant à.....$1 80
Un lot de terre, avec améliorations dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Cambronne, Jefferson, Nelson et Dixième, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'îlet No. 341.

COLEMAN, W. P. MINEURS—
Taxe de 1884, montant à.....9c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Marie, Cohn et Onzième, désigné comme lot No. 10, de l'îlet No. 361, faisant face à la rue Monroe.

COLLINS, A. S., SUC.—
Taxe de 1884, montant à.....$2 10
Six lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Adams, Hillary, Deuxième et Barthe, désignés comme lots Nos. 2, et 10 de l'îlet No. 120, mesurant 60 pieds de face à la rue Barthe sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 5 formant l'encoignure des rues Barthe et Hillary.

DREMMET, JAMES—
Taxe de 1884, montant à.....$1 50
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Adams, Hillary, Deuxième et Barthe, désignés comme lots Nos. 6 à 11 de l'îlet No. 120, mesurant 60 pieds de face à la rue Barthe sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 5 formant l'encoignure des rues Barthe et Hillary.

EDMOND BOURGEOIS—
Taxe de 1884, montant à.....$18 60
Deux lots de terre, avec améliorations dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Laurel, l'avenue Jackson et Philippe; chacune des lots Nos 11 et 15 de l'îlet No. 109, mesurant chaque 33 pieds de face à la rue Coss'ade sur 120 pieds de profondeur.

BOULIGNY, MRS EDMUND—
Taxe de 1884, montant à.....$1 20
Un lot de terre, avec améliorations dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clay, Laurel Grove Dixon et Dizzoff désignés comme l'îlet No. 607, borné par les rues Clay, Laurel Grove Dixon et Dizzoff même, mesurant 300 pieds sur 300 pieds.

GARDANNE, MRS J. H.—
Taxe de 1884, montant à.....$1 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme l'îlet No. 461, borné par les rues Lowerline, Bernadotte, Collapissa et Quatorzième, mesurant 300 et 302 pieds sur 216 et 204 pieds.

GARDANNE MRS J. H.—
Taxe de 1884, montant à.....$1 80
Un lot de terre, avec améliorations dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'îlet No. 460, borné par les rues Lowerline, Bernadotte, Collapissa et Quatorzième, mesurant 300 et 302 pieds sur 216 et 204 pieds.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur, Paroisse d'Orléans.

Ventes de Propriétés Foncières

—POUR—

TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut.—Paroisse d'Orléans, Quatrième District

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Passage St-Antoine, dans le deuxième district de cette ville, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires à partir de onze heures du matin, SAMEDI, le 7ème jour de Novembre, 1885, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane, et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1884, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre de l'année où lesdites taxes étaient dues, à raison de 1 pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms desdits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de ladite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

EDMOND BOURGEOIS—
Taxe de 1884, montant à.....$18 60
Deux lots de terre, avec améliorations dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Laurel l'avenue Jackson et Philippe; chacune des lots Nos 11 et 15 de l'îlet No. 109, mesurant chaque 33 pieds de face à la rue Coss'ade sur 120 pieds de profondeur.

BRIGHT, GEO. L.—
Taxe de 1884, montant à.....$168 00
Un morceau de terre, avec améliorations, sur le côteau de la Métairie dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme le Lot No. 6 bornant les rues Gentilly, Cambronne, Cybele et Septième, mesurant 2000 pieds à pouces sur la rue Northline, 1299 sur Hauser Bros. 800 pieds sur le chemin coquille de la Nouvelle-Orléans, et 1016 pieds 1 pouce et 9 lignes sur la rue Last.

BRADY, JAMES—
Taxe de 1884, montant à.....$23 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 241, borné par les rues Jefferson, Cambronne, Cybele et Septième, mesurant 25 pieds sur 300 pieds.

BOREE, ETIENNE.
Taxe de 1884, montant à.....$1 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Cambronne, Jefferson, Nelson et Dixième, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'îlet No. 341.

BRINGIER, NATHAN—
Taxe de 1884, montant à.....$1 20
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Marie, Cohn et Huitième, désignés comme lots Nos. 13 à 16 de l'îlet No. 262, mesurant 120 pieds de front sur la rue Huitième sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 18 formant l'encoignure des rues Huitième et Marie.

BALZ MRS MADELINE—
Taxe de 1884, montant à.....$2 10
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dublin, Madison, Barthe et Troisième, désigné comme lot No. 25 de l'îlet No. 109, mesurant 30 pieds de face à la rue Barthe sur une profondeur de 150 pieds.

BRINTON, ALEX. H.—
Taxe de 1884, montant à.....$4 80
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dublin, l'avenue Carollton, les rues Zimple et Troisième, désignés comme lots Nos. 12, 13, et 15 de l'îlet 119; les lots Nos. 12 et 13 mesurant 60 pieds de face à la rue Zimple sur 150 pieds de profondeur; le lot No. 14 formé l'encoignure de l'avenue Carrollton et de la rue Zimple et mesure 30 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 115 pieds de profondeur; le lot No 15 mesure 30 pieds de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur de 115 pieds.

BACAS, J. A.—
Taxe de 1884, montant à.....$3 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Adams, Hillary, Deuxième et Barthe, désignés comme lots Nos. 3 et 10 de l'îlet No. 120, mesurant 60 pieds de face à la rue Barthe sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 5 formant l'encoignure des rues Barthe et Hillary.

BREMMET, JAMES—
Taxe de 1884, montant à.....$1 50
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Adams, Hillary, Deuxième et Barthe, désignés comme lots Nos. 6 à 11 de l'îlet No. 120, mesurant 60 pieds de face à la rue Barthe sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 5 formant l'encoignure des rues Barthe et Hillary.

BOULIGNY, MRS EDMUND—
Taxe de 1884, montant à.....45c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dublin, Clinton, Neal et Esther, désigné comme lot No 17 de l'îlet No. 26, mesurant 30 pieds de face à la rue Wall sur 142 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur.

BURECK GOTLIEB—
Taxe de 1884, montant à.....$1 92
Plusieurs portions de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Leon due, Levée, Monroe et la fleuve Mississipi, désignées comme lots Nos. 73 à 76 en partie du lot No. 74 de l'îlet No 3; le lot No. 73 formant l'encoignure des rues Levée et Monroe, mesurant 75 pieds de face à la rue Levée sur 87 pieds de profondeur; le lots Nos 74 à 76 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Levée sur 100 pieds de profondeur; la partie des lots Nos 87 à 94 faisant face à la rue Monroe.

BETTS NICHOLAS—
Taxe de 1884, montant à.....$3 60
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Upper Line, Maria, Levee et fleuve Mississipi, désignés comme lots Nos. 44 à 48 de l'îlet No. 1, mesurant chacun 24 pieds de face à la rue Maria sur 150 pieds de profondeur.

COLLINS SUG. A. S.—
Taxe de 1884 montant à.....$2 16
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'îlet No. 290, borné par les rues Madie et Cambronne, Cypréa et Neuvième, mesurant 30 pieds sur 300 pieds.

CLARKE, MLLE R. A.—
Taxe 1884, montant à.....$2 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'îlet No 241, borné par les rues Jefferson, Cambronne, Cybele et Septième, mesurant 300 pieds sur 300 pieds.

CLARKE MLLE B. A.—
Taxe de 1884, montant à.....$1 80
Un lot de terre, avec améliorations dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Cambronne, Jefferson, Nelson et Dixième, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'îlet No. 341.

COLEMAN, W. P. MINEURS—
Taxe de 1884, montant à.....9c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Marie, Cohn et Onzième, désigné comme lot No. 10, de l'îlet No. 361, faisant face à la rue Monroe.

COLLINS, A. S., SUC.—
Taxe de 1884, montant à.....$2 10
Six lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue Carrollton, les rues Dublin, Zimple et Troisième, désignés comme lots Nos. 6 à 11 de l'îlet No. 119; les lots Nos. 6 à 9 mesurant 120 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 10 formé l'encoignure de l'avenue Carrollton et de la rue Zimple et mesure 30 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Zimple sur 120 pieds de profondeur.

CALDER, MLLE ANN—
Taxe de 1884, montant à.....$10 20
Douze lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue Carrollton, les rues Dublin, Zimple et Quatrième, désignés comme lots Nos. 6 à 17 de l'îlet No 134; les lots Nos. 6 à 10 mesurant 150 pieds de face à la rue Dublin sur 150 pieds de profondeur; le lot No. 11 mesurant 30 pieds de face à la rue Dublin et Quatrième, les lots Nos. 11 et 12 mesurant 60 pieds de face à la rue Quatrième sur 150 pieds de profondeur; le lot No. 3 formant l'encoignure de l'avenue Carrollton et de la rue Quatrième, mesurant 30 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 150 pieds de profondeur, les lots Nos 14 à 17 mesurant 120 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 145 pieds de profondeur.

CHARPIE JEAN, C. & E.—
Taxe de 1884, montant à.....$1 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'îlet No. 188 borné par les rues Lower Line, Hilly Jeannette et Séjème mesurant 302 et 301 pieds sur 256 et 300 pieds

DAVIS W. SUC—
Taxe de 1884, montant à.....$2 80
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par la ville de la Nlle-Orléans, les rues Maria, Levee et fleuve Mississipi, désignés comme lots Nos. 44 à 48 de l'îlet No. 1, mesurant chacun 24 pieds de face à la rue Maria sur 150 pieds de profondeur.

COLLINS SUG. A. S.—
Taxe de 1884 montant à.....$2 16
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'îlet No. 290, borné par les rues Madie et Cambronne, Cypréa et Neuvième, mesurant 30 pieds sur 300 pieds.

CLARKE, MLLE R. A.—
Taxe 1884, montant à.....$2 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'îlet No 241, borné par les rues Jefferson, Cambronne, Cybele et Septième, mesurant 300 pieds sur 300 pieds.

CLARKE MLLE B. A.—
Taxe de 1884, montant à.....$1 80
Un lot de terre, avec améliorations dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Cambronne, Jefferson, Nelson et Dixième, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'îlet No. 341.

COLEMAN, W. P. MINEURS—
Taxe de 1884, montant à.....9c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Marie, Cohn et Onzième, désigné comme lot No. 10, de l'îlet No. 361, faisant face à la rue Monroe.

COLLINS, A. S., SUC.—
Taxe de 1884, montant à.....$2 10
Six lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Adams, Hillary, Deuxième et Barthe, désignés comme lots Nos. 2, et 10 de l'îlet No. 120, mesurant 60 pieds de face à la rue Barthe sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 5 formant l'encoignure des rues Barthe et Hillary.

DREMMET, JAMES—
Taxe de 1884, montant à.....$1 50
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Adams, Hillary, Deuxième et Barthe, désignés comme lots Nos. 6 à 11 de l'îlet No. 120, mesurant 60 pieds de face à la rue Barthe sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 5 formant l'encoignure des rues Barthe et Hillary.

EDMOND BOURGEOIS—
Taxe de 1884, montant à.....$18 60
Deux lots de terre, avec améliorations dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Laurel l'avenue Jackson et Philippe; chacune des lots Nos 11 et 15 de l'îlet No. 109, mesurant chaque 33 pieds de face à la rue Coss'ade sur 120 pieds de profondeur.

BOULIGNY, MRS EDMUND—
Taxe de 1884, montant à.....$1 20
Un lot de terre, avec améliorations dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clay, Laurel Grove Dixon et Dizzoff désignés comme l'îlet No. 607, borné par les rues Clay, Laurel Grove Dixon et Dizzoff même, mesurant 300 pieds sur 300 pieds.

GARDANNE, MRS J. H.—
Taxe de 1884, montant à.....$1 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme l'îlet No. 461, borné par les rues Lowerline, Bernadotte, Collapissa et Quatorzième, mesurant 300 et 302 pieds sur 216 et 204 pieds.

GARDANNE MRS J. H.—
Taxe de 1884, montant à.....$1 80
Un lot de terre, avec améliorations dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'îlet No. 460, borné par les rues Lowerline, Bernadotte, Collapissa et Quatorzième, mesurant 300 et 302 pieds sur 216 et 204 pieds.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la dite propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur, Paroisse d'Orléans.

PETITES ANNONCES.

A LOUER.

A louer—Une ou deux chambres garnies dans une famille française. Prix modérés. S'adresser au bureau de l'Abeille. 14oct—10f

A louer—Une belle résidence No 305 rue Esplanade. S'adresser à Pierre Lanaux, 27 rue Conti. Sept17

A VENDRE

A vendre, à la grocerie Guillouard, 204, Chartres, coin Hospital, Meilleur Vin Garanti de Californie. Le gallon, 60 cts; par dame jeanne, 55 cts. 15 oct—7f

A vendre—Un beau gaufrier français, en parfait état, avec tous ses accessoires et pouvant cuire 12 gaufres en 5 minutes. Superbe exploitation pour l'Exposition. S'adresser A. L. N. Ferret, 24 Exchange Alley. 11 oct—3f

A vendre—Taureaux et vaches de Jersey, 12 béliers de Cotswold, tous acclimatés. S'adresser aux Fair Grounds à F. PIGNEGUY. 8oct—6f

A vendre ou à louer.—Le coin, bien situé, rue Adams et Bourbon, convenable pour siège quelconque d'affaires. Possession immédiate.

LOUIS H. PERRET,
88 Passage de la Bourse

SIGNAUX DÉSCRIPTIFS

Boîtes.

3 Tchoupitoulas et Valmont.
4 Rue Jean et Levée.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No. 22
15 Poste de la Cie de Pompe No. 23.
16 H. & L. No. 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Rousseau et Ste-Marie.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Celiade.
26 Jackson et Liberté.
27 Poste de Pompe et St-André.
29 Levée et Levée.
31 Henderson et Levée.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Thalie et Prytanée.
43 Franklin et Erato.
47 Gaiennie et Nemeilis Levée.
48 Poste de la Cie de Pompe No 6, St-Joseph
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Carondelet.
54 Nouveau Bassin et Promenade Triton.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
61 Terpsichore et Franklin.
65 Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julia.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Poste de la Cie de Pompe No 5, Girod et C. H.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, Perdide.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Peydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Peydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Tonlouse.
146 Poste de la Cie de Pompe P. H. & L. No 4, Bacon.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des chars, rue du Canal
214 Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.

FISCHER, FREDERICK & SON—
Taxe de 1884, montant à.....20c
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hamilton, Upper Line, Septième et Huitième, désignés comme lots Nos 16 à 18 de l'îlet No. 266; les lots Nos 16 et 17 mesurant 60 pieds de face à la rue Upper Line sur 115 pieds de profondeur; le lot No. 18 formant l'encoignure des rues Upper Line et Huitième et mesurant 30 pieds de face à la rue Upper Line sur 115 pieds de profondeur sur une ligne et 127 pieds de profondeur sur l'autre ligne.

FASNACHT, MRS SAMUEL—
Taxe de 1884, montant à.....$45 00
Une portion de terre, avec améliorations, sur le Côteau de la Métairie, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, mesurant comme suit, sur le côté sud du Côteau de la Métairie, 400 pieds; sur le chemin coquille de la Nlle-Orléans, 300 pieds; sur le chemin coquille de la Nlle-Orléans, 143 pieds 9 pouces et 3 lignes, sur la ligne du côté de la ville, 299 pieds 7 pouces et 3 lignes, sur la ligne du côté du Côteau de la Métairie, 299 pieds.

GRIVOT, MAURICE, ET M. S. CONANT—
Taxe de 1884, montant à.....$1 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'îlet No. 637, borné par les rues Jackson, Holy Grove, Dixon et Dix-huitième, mesurant 300 pieds sur 300 pieds.

GRIVOT, MAURICE, OU M. S. CONANT—
Taxe de 1884, montant à.....$1 05
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'îlet No. 572 borné par les rues Holy Grove, Jackson, Strelitz et Seizième, mesurant 300 pieds sur 300 pieds.

GRIVOT, MAURICE, OU M. S CONANT
Taxe de 1884, montant à.....$1 20
Un lot de terre, avec améliorations dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'îlet No. 607, borné par les rues Clay, Laurel Grove Dixon et Dizzoff même, mesurant 300 pieds sur 300 pieds.

GARDANNE, MRS J. H.—
Taxe de 1884, montant à.....$1 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme l'îlet No. 461, borné par les rues Lowerline, Bernadotte, Collapissa et Quatorzième, mesurant 300 et 302 pieds sur 216 et 204 pieds.

GARDANNE MRS J. H.—
Taxe de 1884, montant à.....$1 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'îlet No. 460, borné par les rues Lowerline, Bernadotte, Collapissa et Quatorzième, mesurant 300 et 302 pieds sur 216 et 204 pieds.

BRIGHT, GEO. L.—
Taxe de 1884, montant à.....$168 00
Un morceau de terre, avec améliorations, sur le côteau de la Métairie dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme le Lot No. 6 bornant les rues Gentilly, Cambronne, Cybele et Septième, mesurant 2000 pieds à pouces sur la rue Northline, 1299 sur Hauser Bros. 800 pieds sur le chemin coquille de la Nouvelle-Orléans, et 1016 pieds 1 pouce et 9 lignes sur la rue Last.

BRADY, JAMES—
Taxe de 1884, montant à.....$23 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'îlet No. 241, borné par les rues Jefferson, Cambronne, Cybele et Septième, mesurant 25 pieds sur 300 pieds.

BOREE, ETIENNE.
Taxe de 1884, montant à.....$1 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Cambronne, Jefferson, Nelson et Dixième, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'îlet No. 341.

BRINGIER, NATHAN—
Taxe de 1884, montant à.....$1 20
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Marie, Cohn et Huitième, désignés comme lots Nos. 13 à 16 de l'îlet No. 262, mesurant 120 pieds de front sur la rue Huitième sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 18 formant l'encoignure des rues Huitième et Marie.

BALZ MRS MADELINE—
Taxe de 1884, montant à.....$2 10
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dublin, Madison, Barthe et Troisième, désigné comme lot No. 25 de l'îlet No. 109, mesurant 30 pieds de face à la rue Barthe sur une profondeur de 150 pieds.

BRINTON, ALEX. H.—
Taxe de 1884, montant à.....$4 80
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dublin, l'avenue Carollton, les rues Zimple et Troisième, désignés comme lots Nos. 12, 13, et 15 de l'îlet 119; les lots Nos. 12 et 13 mesurant 60 pieds de face à la rue Zimple sur 150 pieds de profondeur; le lot No. 14 formé l'encoignure de l'avenue Carrollton et de la rue Zimple et mesure 30 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 115 pieds de profondeur; le lot No 15 mesure 30 pieds de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur de 115 pieds.

BACAS, J. A.—
Taxe de 1884, montant à.....$3 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Adams, Hillary, Deuxième et Barthe, désignés comme lots Nos. 3 et 10 de l'îlet No. 120, mesurant 60 pieds de face à la rue Barthe sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 5 formant l'encoignure des rues Barthe et Hillary.

BREMMET, JAMES—
Taxe de 1884, montant à.....$1 50
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Adams, Hillary, Deuxième et Barthe, désignés comme lots Nos. 6 à 11 de l'îlet No. 120, mesurant 60 pieds de face à la rue Barthe sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 5 formant l'encoignure des rues Barthe et Hillary.

BOULIGNY, MRS EDMUND—
Taxe de 1884, montant à.....45c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dublin, Clinton, Neal et Esther, désigné comme lot No 17 de l'îlet No. 26, mesurant 30 pieds de face à la rue Wall sur 142 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur.

BURECK GOTLIEB—
Taxe de 1884, montant à.....$1 92
Plusieurs portions de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Leon due, Levée, Monroe et la fleuve Mississipi, désignées comme lots Nos. 73 à 76 en partie du lot No. 74 de l'îlet No 3; le lot No. 73 formant l'encoignure des rues Levée et Monroe, mesurant 75 p